

C. CWS 87

Le 16 août 2017

-03

Objet : Création de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets, de l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles et de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, et nouvelles nominations au sein de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP

---

Madame,  
Monsieur,

À sa cinquième session, tenue du 29 mai au 2 juin 2017, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) est convenu de créer les nouvelles tâches suivantes :

“Tâche n° 52 : Enquête sur le contenu et les fonctionnalités des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle, ainsi que sur leurs plans futurs en ce qui concerne leurs pratiques en matière de publication; établir des recommandations concernant des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle”;

“Tâche n° 53 : Mettre au point des éléments de schéma XML pour les indications géographiques”;

“Tâche n° 55 : Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la “qualité à la source” des noms des déposants :

- i. réaliser une étude concernant l'utilisation d'identifiants pour les déposants par les offices de propriété industrielle, ainsi que les problèmes pouvant s'y rattacher; et

- ii. établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter pour examen par le CWS”;

“Tâche n° 56 : Établir des recommandations concernant l'échange de données prenant en charge les communications de machine à machine en mettant l'accent sur :

- iii. le format de message, la structure de données et le dictionnaire de données au format JSON ou XML
- iv. les conventions de dénomination pour l'identificateur de ressources uniformes (URI)”; et

“Tâche n° 57 : Recueillir des informations sur les exigences des offices de propriété industrielle et des clients; et élaborer des recommandations en matière de représentations visuelles sous forme électronique pour les dessins et modèles.”

Afin d'administrer ces tâches, le CWS a établi trois nouvelles équipes d'experts : l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets, l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms et l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles; les tâches n° 53 et 56 ont été confiées à l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP.

Le CWS a désigné le Bureau international comme responsable de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et le Bureau international comme coresponsables de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms et IP Australia et le Bureau international comme coresponsables de l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles.

Le Bureau international a l'honneur d'inviter par la présente les membres du CWS souhaitant participer aux travaux des équipes d'experts susmentionnées à désigner leurs représentants.

Les membres de l'Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets devront avoir une connaissance et de l'expérience en matière de publication des documents de brevet par l'office de propriété intellectuelle qu'ils représentent. Les membres de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms devront avoir une bonne connaissance des méthodes appliquées par l'office de propriété intellectuelle concernant les noms des déposants et l'utilisation d'identifiants pour les déposants. Les membres de l'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles devront être des spécialistes ayant une connaissance approfondie des pratiques de l'office de propriété intellectuelle relatives au traitement de l'information en matière de dessins et modèles industriels en général et au traitement des représentations visuelles sous forme électronique en particulier. Les nouveaux membres de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP devront être des spécialistes dans deux domaines distincts : le traitement de l'information en matière d'indications géographiques (tâche n° 53) et les services Web d'information et de documentation en matière de propriété intellectuelle (tâche n° 56).

Les travaux des équipes d'experts se dérouleront en anglais par voie électronique et devraient débuter en septembre 2017.

./.

Si votre office ou votre organisation souhaite participer aux travaux de ces équipes d'experts, je vous saurais gré de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse [cws.mail@wipo.int](mailto:cws.mail@wipo.int), avant le 15 septembre 2017, les renseignements concernant vos représentants. Veuillez vous reporter à l'annexe ci-jointe pour davantage de précisions. Je vous saurais gré également de bien vouloir mentionner la référence de la présente circulaire dans toute correspondance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Kunihiko Fushimi  
Directeur  
Division des classifications  
internationales et des normes

### Annexe de la circulaire C. CWS 87

Afin de prendre part aux discussions des équipes d'experts sur la plateforme Wiki, toute personne (représentant) désignée par l'office ou par l'organisation pour participer aux équipes d'experts devra disposer d'un compte utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Si le représentant n'a pas de compte, il peut en créer un à l'adresse <https://www3.wipo.int/wipoaccounts/usercenter/public/register.jsf>, puis le valider en suivant les instructions reçues par courrier électronique.

Lors de la validation du compte, il sera demandé au représentant de créer un nom d'utilisateur, qu'il utilisera pour accéder aux espaces Wiki. Il est recommandé de faire précéder le nom d'utilisateur du code ST.3 correspondant, suivi d'un trait d'union (par exemple, ca-jsmith).

Afin de s'assurer que le compte a bien été créé, le représentant devra se connecter à la page Wiki de l'OMPI à l'adresse <https://www3.wipo.int/confluence> (en cliquant sur "Connexion" dans le coin supérieur droit et en saisissant son nom d'utilisateur et son mot de passe).

Une fois le compte créé, prière de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse [cws.mail@wipo.int](mailto:cws.mail@wipo.int), les renseignements suivants :

- nom de l'office ou de l'organisation;
- nom, prénom (Mme, M.);
- poste occupé au sein de l'office;
- nom d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (nom d'utilisateur créé en suivant les instructions indiquées ci-dessus);
- adresse électronique utilisée lors de la création du compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI; et
- équipes d'experts auxquelles le représentant souhaite participer (Équipe d'experts chargée de la partie 7 ou Équipe d'experts chargée du fichier d'autorité).

Après que le Bureau international aura traité les renseignements susmentionnés, les personnes désignées recevront une notification leur indiquant qu'elles peuvent accéder aux espaces Wiki des équipes d'experts concernées.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au Bureau international, à l'adresse [cws.mail@wipo.int](mailto:cws.mail@wipo.int).

[Fin de l'annexe et du document]